

Entrelacs

Décembre
2019

Le Marché
de Noël

Retrouvez
les informations du
Marché de Noël
et de la
Piste de luge !



Monsieur Le Maire vous
souhaite de joyeuses fêtes
de fin d'année



ARDRES

Agenda

Dimanche 1^{er} Décembre

Brocante couverte de 7h à 17h à l'écogymnase. Comité du Personnel Communal : 03 21 46 50 28.



21^{ème} Marche de l'espoir

Rendez-vous à 8h30 à la Grande Salle Municipale. Au profit du Téléthon. Foulées Ardrésiennes : 03 21 82 81 26.

Mardi 3 Décembre

Gôûter des aînés à la salle en étoile.



Mercredi 4 Décembre

Atelier couronnes de Noël de 14h à 16h30 - Maison de la Nature. Inscriptions au 03 21 82 89 27. (5€/Adultes, 3 €/Enfants).



Jeudi 5 Décembre

Commémoration des morts en Algérie, Tunisie et Maroc à 18h30 à Bois en Ardres.

Les 7 et 8 Décembre

Marché de Noël – Place d'Armes. ACDA : 03 21 35 98 38. *Détails sur le dépliant*



Piste de luge sur la place de Saint-Just. Activité gratuite à partir de 4 ans . Enfants de moins de 12 ans accompagnés.

Détails page 4

La piste de luge fonctionnera également durant tout le Marché de Noël.

Samedi 14 Décembre

Arbre de Noël des enfants à la Chapelle des Carmes – CCAS.

Samedi 14 Décembre

Arbre de Noël – SCA Tennis.

14/15 Décembre

Tournoi futsal jeunes de 9h à 18h à la salle du collège du complexe Albert Loquet. RCA : 06 80 20 25 74.

Expo-vente à la salle Municipale de 10h à 18h - Terres Nouvelles.

Mercredi 18 Décembre

Arbre de Noël du football (réservé RCA) de 14h à 18h à l'écogymnase. RCA : 06 80 20 25 74.

Les 500 ans du Camp du Drap d'Or

La Communauté de Communes du Pays d'Opale, dans le cadre des 500 ans, recherche pour 2020 : des particuliers, associations, artistes etc...

Cette grande fête du territoire du Pays d'Opale sera l'occasion par le biais des arts, de remonter le passé pour fédérer les habitants et lutter contre l'individualisme. Le Contrat Local d'Education Artistique permettra donc aux communes de la CCPO dont Ardres, à vivre pleinement cet événement à travers de nombreux spectacles.

Vous voulez participer à la fête :

Barbara Lefevre-Mondejar : 06 37 88 10 27
ou culture@cc-paysdopale.fr



ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Du 23 au
27 Décembre*

*sauf le 25 Décembre

Rencontre avec
la reine des
Flocons

Infos et pré-inscription dès le 18 Novembre :

09 72 52 75 12

ou 07 57 07 61 75

actions.jeunesse@mairie-ardres.fr

Dépôt des dossiers complets pour valider l'inscription (en Mairie) :

Jeu 5 Décembre de 17h à 18h30, Samedi 7 Décembre de 9h à 10h

Mercredi 11 Décembre de 9h à 11h.

Dans le cadre du *Marché de Noël*,
la ville d'Ardres vous propose une

PISTE DE LUGE

Vendredi 6 Déc. : 16h30 à 20h30

Samedi 7 Déc. : 16h à 21h

Dimanche 8 Déc. : 10h à 20h

**Laissez-vous
glisser !
Gratuit**



Place de Saint-Just

**Accessible dès
4 ans
Les enfants de moins
de 12 ans doivent
être accompagnés**

Conception : Marie Giffard - 2019



ARDRES

Mairie d'Ardres - 64 Rue des Lombards, 62610 ARDRES. Tél. : 03 21 46 50 20. www.mairie-ardres.fr

Après-midi récréatifs parents-enfants :

Chaque mercredi hors vacances scolaires à la salle en étoile de Bois en Ardres de 14h à 16h30, gratuit et ouvert à tous, nombreux jeux et activités variées.

Le café des parents : Chaque lundi hors vacances scolaires au foyer St Just de Bois en Ardres de 9h30 à 11h30, gratuit et ouvert à tous, discussions et échanges autour d'un café.

Marche nordique : Chaque mardi hors vacances scolaires le matin de 9h30 à 11h, départ de la salle en étoile, gratuit et ouvert à tous. Bâtons fournis.

Renseignements au 06 18 42 42 73.



RECRUTEMENT

Agents recenseurs

Afin de procéder au recensement de la population, la ville d'Ardres propose des emplois d'agents recenseurs.

Dix personnes sont susceptibles d'être recrutées pour effectuer cette mission du 16 janvier au 15 février 2020. Vous êtes disponible, rigoureux/se, organisé(e) et disposez de préférence d'un moyen de locomotion : déposez au plus vite votre CV en Mairie d'Ardres à l'attention de Monsieur Le Maire.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur le travail de l'agent recenseur en appelant la mairie d'Ardres au 03 21 46 50 20.

RECENSEMENT
de la population

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Maison de Service au public

Début Janvier 2020, la MSAP prendra place dans la nouvelle structure «Maison de Pays de l'Ardrésis» - avenue Fernand

Buscot. La permanence sur Ardres sera donc fermée les 2 et 3 janvier. Une permanence téléphonique sera néanmoins tenue avec la MSAP de Guînes.

Bibliothèque pour tous

Parmi nos nouvelles acquisitions :

Nathacha APPANAH : *Le Ciel par dessus le toit*
Histoire émouvante.

Arnaldur INDRIDASON : *Les Roses de la nuit*
Elle l'entraîne dans une vengeance mortelle

Victoria HISLOP : *Ceux qu'on aime*
Une jeunesse grecque combattant pour la liberté.

Françoise BOURDON : *La Fontaine aux violettes*
De 1879 à 1945, la culture de la violette.



+ d'info sur www.mairie-ardres.fr, rubrique Associations

L'heure du Conte (4/8 ans, gratuit) le Mardi 10 Décembre de 17h à 18h à la Bibliothèque, 66 rue E. Stubbs.
La bibliothèque sera fermée les 24, 25 et 31 Décembre puis le 1^{er} Janvier.

Colis des Aînés

Pour les personnes âgées de 68 ans et plus : les **Jeudi 19** et **Vendredi 20 Décembre toute la journée.**

Les personnes susceptibles d'être absentes durant cette période doivent prévenir Véronique Lannoy en Mairie d'Ardres au 03 21 46 50 23.



Inscription listes électorales

Vous êtes nouvellement arrivé(e) dans la commune ou avez changé d'adresse : présentez-vous en Mairie (pièce d'identité et justificatif de domicile récent). Ceci permettra votre inscription sur la liste électorale ou sa mise à jour afin de pouvoir vous exprimer lors du scrutin municipal des 15 et 22 Mars 2020.



ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur sa carte professionnelle



Je ne laisse pas entrer un inconnu



Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier



Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17



J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



Fermeture Mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera exceptionnellement fermée à 16h les 24 et 31 Décembre 2019.



Trottinettes et sécurité

Règles de sécurité en vigueur pour les EDP motorisés (trottinettes électriques, mono-roues, gyropodes, hoverboards...)

- Pas de circulation sur les trottoirs ou bien conduisez-les à la main.

- Empruntez les pistes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.
- En dehors des villes, vous devez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables.

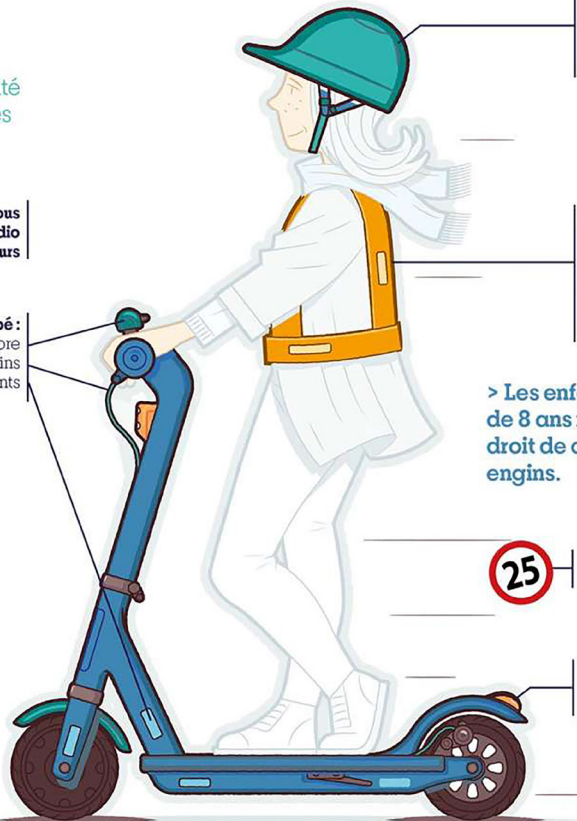
> **Soyez prudent !**
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs

Votre engin doit être équipé :
- d'un avertisseur sonore
- de freins
- de dispositifs rétro-réfléchissants

> **Ne transportez pas de passager !**
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



Il est préférable de porter un casque. Et c'est obligatoire pour les moins de 12 ans (comme en vélo).

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant. C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération.

> **Les enfants de moins de 8 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.**



25 Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h.

25 Votre engin doit être équipé :
- de feux avant et arrière

COLLECTE	Ardres	Bois en Ardres
Ordures ménagères	Tous les Vendredis	Tous les Vendredis
Organique - fermentescible	Vendredis 6 - 20	Vendredis 6 - 20
Papier	Vendredis 13 - 27	Vendredis 13 - 27
Verre	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.

Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31.

	Relais Assistantes Maternelles	Lundi de 13h45/17h30. Mercredi de 9h/12h15 (semaines impaires). Jeudi de 13h45/17h30 au 81, esplanade du Maréchal Leclerc. 06 99 12 01 40
	Assistante sociale	Espace Multiservices (Maison des Services aux Publics) Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Le mardi sur RDV au 03 21 35 17 46 .
	Bibliothèque pour tous	Mardi de 16h30 à 18h30 Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.
	Conciliateur de justice	Espace Multiservices - Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Sur rendez-vous. 03 21 35 17 46 .
	Consultation des nourrissons	3 ^{ème} Jeudi de 14h à 16h30. Salle en Etoile de Bois en Ardres . Veuillez au préalable téléphoner au 03 21 00 01 50 .
	CPAM	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardis de 14h à 16h sur rendez-vous au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. RDV sur Ameli.fr ou au 36 46 .
	Députation	Vendredi 20 Décembre dès 16h en Mairie 03 21 32 03 80 .
	ACT +	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardis de 9h30 à 11h30 au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Téléphonez au 03 21 88 22 00 .
	ACPG-CATM	2 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.
	La Fabrique DEFI	Développement économique, formation, insertion dès 16 ans. Espace Multiservices. Place de Tassencourt. Permanence le Mardi.
	Assistante sociale de la CARSAT	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi sur rendez-vous : 03 20 05 64 00 Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	St Vincent de Paul	Jeudi de 8h30 à 10h30 – Maison des Associations.
	Habitat Jeunes	4 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 - Espace Multiservices Communauté de Communes. Sur RDV : 03 21 19 08 60
	Espace Multiservices	Services aux Publics - Communauté de Communes : Ouvert le Lundi et Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h. Place de Tassencourt.

Sauf jours
fériés

Directrice de la rédaction
Sylvie Bonnière

Adjointe aux finances et à la communication



Directeur de publication
Ludovic Loquet

Vice-président du Conseil départemental et de la
Communauté de Communes Pays d'Opale
Maire d'Ardres

Conception et photos

Mairie d'Ardres - Décembre 2019
Service Communication

